

# TAXE DE SÉJOUR 2026



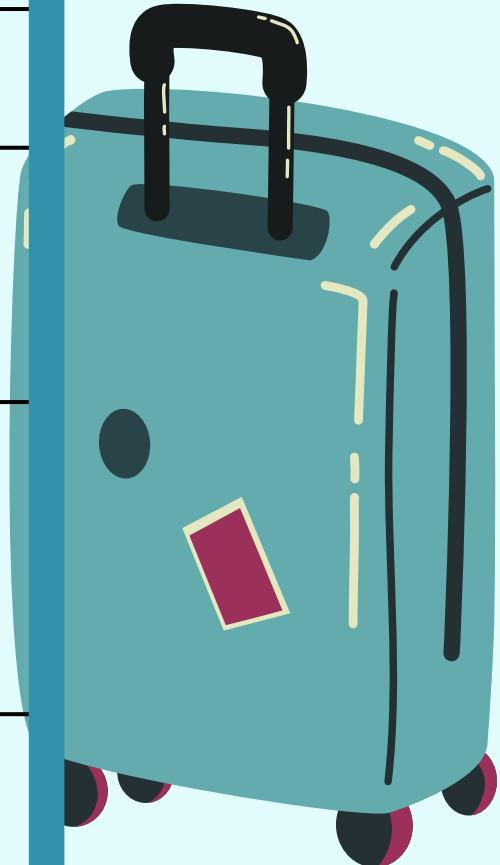
Catégories d'hébergements	Fourchette légale	Tarif taxe de séjour	Tarifs applicables avec TAD de 10% TAR de 34%
Palaces	0,70€ - 4,60€	2€	<b>2,88€</b>
Hôtels, résidences, meublés de tourisme 5*	0,70€ - 3,30€	1,50€	<b>2,16€</b>
Hôtels, résidences, meublés de tourisme 4*	0,70€ - 2,50€	1€	<b>1,44€</b>
Hôtels, résidences, meublés de tourisme 3*	0,50€ - 1,60€	0,95€	<b>1,37€</b>
Hôtels, résidences, meublés de tourisme 2*			
Villages de vacances 4 et 5*	0,30€ - 1€	0,85€	<b>1,22€</b>
Hôtels, résidences, meublés de tourisme 1*			
Villages de vacances 1, 2 et 3*	0,20€ - 0,80€	0,70€	<b>1,01€</b>
Chambres d'hôtes			
Terrains de camping, caravanage 3, 4 et 5* + Équivalents, aires, parcs de stationnement par tranche de 24h	0,20€ - 0,60€	0,60€	<b>0,86€</b>
Terrains de camping, caravanage 1 et 2* + Équivalents, ports de plaisance	0,20€	0,20€	<b>0,29€</b>
Hébergements en attente/sans classement à l'exception des hébergements de plein air	1% - 5%	5%	<b>5% + parts add. de 44%</b>

## RÉFÉRENCE:

Délibération de la Communauté de Communes Arize Lèze n°2024-60 portant modification du barème applicable au titre de la taxe de séjour à compter du 1er janvier 2025.

## EXONERATIONS:

Les personnes mineures (- de 18ans), les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés sur le territoire intercommunal, les personnes en hébergement d'urgence ou en relogement temporaire.



TOURISME  
**ARIZE  
LÈZE**

L'OFFICE DE TOURISME DES  
VALLÉES DE L'ARIZE ET DE LA  
LÈZE EST À VOTRE  
DISPOSITION.